



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
4 décembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 29^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 5 novembre 2013, à 10 heures

Président : M. Diallo. (Sénégal)
Puis : M^{me} Rebedea (Vice-Présidente). (Roumanie)

Sommaire

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

Point 19 de l'ordre du jour : Développement durable (*suite*)

- a) Mise en œuvre d'Action 21, du programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (*suite*)
- b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (*suite*)
- c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (*suite*)
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (*suite*)
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (*suite*)
- f) Convention sur la diversité biologique (*suite*)
- g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa première session universelle (*suite*)
- h) Harmonie avec la nature (*suite*)
- i) Développement durable dans les régions montagneuses (*suite*)
- j) Le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-54679 X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 heures.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

1. **M. Ashe** (Antigua-et-Barbuda), Président de l'Assemblée générale, dit que le programme de développement pour l'après-2015 sera conçu avec deux objectifs principaux – le développement durable et l'élimination de la pauvreté. La Commission est bien placée pour déterminer les moyens d'accélérer l'action menée pour traduire la vision présentée à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) dans la réalité et elle devrait donc fournir des directives politiques à l'appui du travail du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ses débats sur le programme de développement pour l'après-2015 peuvent renforcer les dimensions économiques et environnementales du développement durable et élargir la place nécessairement importante donnée à la dimension sociale par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Commission a un rôle important à jouer pour guider le Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable et le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable.

2. Pour réaliser avec succès les objectifs du développement, il est indispensable de disposer de ressources financières. Si l'aide publique au développement (APD) reste d'importance critique, elle doit être complétée par des sources de financement nouvelles et novatrices; en outre, la coopération Sud-Sud doit être encore développée pour compléter la coopération Nord-Sud et triangulaire. Une croissance économique soutenue suppose l'existence d'un système commercial multilatéral universel, ouvert à tous, non discriminatoire et équitable, ainsi que l'achèvement réussi du Cycle des négociations commerciales multilatérales de Doha. Les besoins et problèmes propres aux petits États insulaires en développement recevront, l'année suivante, une attention particulière et devront figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. Il encourage la Commission à poursuivre ses débats dans un esprit constructif et consensuel et lui promet tout son concours.

Point 19 de l'ordre du jour : développement durable (*suite*) (A/68/79-E/2013/69, A/68/258, A/68/278, A/68/308, A/68/309, A/68/383, A/68/544; A/C.2/68/3 et A/C.2/68/5)

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable** (*suite*) (A/68/310, A/68/321 et A/68/322)
- b) **Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement** (*suite*) (A/68/316)
- c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes** (*suite*) (A/68/320)
- d) **Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures** (*suite*) (A/68/260)
- e) **Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique** (*suite*) (A/68/260)
- f) **Convention sur la diversité biologique** (*suite*) (A/68/260; A/C.2/68/2)
- g) **Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa première session universelle** (*suite*) (A/68/25)
- h) **Harmonie avec la nature** (*suite*) (A/68/325 et A/68/325/Corr.1)
- i) **Développement durable dans les régions montagneuses** (*suite*) (A/68/307)
- j) **Le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale** (*suite*) (A/68/143/Rev.1)

3. **M. Al-Sada** (Qatar) dit que le développement durable suppose un environnement viable à terme. Le Qatar est particulièrement attentif aux besoins environnementaux et il a promulgué une législation ayant pour but de réduire les émissions de carbone et de développer des technologies propres; il se trouve bien au-delà des moyennes mondiales s'agissant de la diversité biologique. Malgré le manque d'eau douce dans le pays, tous les habitants du Qatar ont accès à

l'eau potable. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse sont des grands problèmes mondiaux qui jouent contre la généralisation du développement durable. C'est pourquoi il engage les États Membres à ratifier la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le Qatar n'oublie pas l'importance des questions énergétiques dans le programme de développement pour l'après-2015 et en particulier l'importance des corrélations entre l'énergie, l'eau, l'alimentation et le développement durable. Les partenariats entre secteurs public et privé sont d'importance critique. Il attend beaucoup du Forum politique de haut niveau, qui servira de cadre à la rédaction du programme de développement pour l'après-2015. Ce dernier doit tenir compte du document issu de Rio +20 et doit reposer sur le principe des responsabilités communes mais différenciées.

4. **M. Rattray** (Jamaïque) approuve les différentes procédures visant à donner effet aux décisions consignées dans le document issu de Rio +20 et ajoute que la Jamaïque continuera à y participer activement. Ces processus sont en effet essentiels pour faire progresser l'intégration complète et effective des trois dimensions du développement durable et constituent les grandes bases de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Le document issu de la manifestation spéciale chargée de suivre les efforts déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement a joué un rôle déterminant à cet égard. La Jamaïque est un petit État insulaire en développement, elle soutient intégralement l'inclusion des préoccupations de ces États dans le programme de développement durable et elle engage instamment toutes les délégations à travailler de façon constructive pour poser les bases de la préparation de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra bientôt. Sa délégation espère travailler avec tous les États Membres pour assurer le succès de la Conférence qui produira un document susceptible d'aider les États à accroître leur résilience et à réaliser leur développement durable.

5. Il considère la prévention des catastrophes comme une question de développement essentielle et il se propose de participer activement après 2015 à la rédaction du document qui prendra la relève du Cadre d'action de Hyogo. Gardant à l'esprit l'ampleur des problèmes posés par le changement climatique, il attend beaucoup de la toute prochaine conférence sur le

changement climatique ainsi que du Sommet de 2014 pour le climat, qui seront des étapes essentielles de la réalisation en 2015 d'un accord complet sur le changement climatique.

6. **M. Piminov** (Fédération de Russie) dit que la réalisation des OMD dans tous les pays reste une tâche prioritaire à court terme : les partenariats multilatéraux entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales ainsi que la société civile doivent aboutir à des mesures concrètes meilleures. La Fédération de Russie participe activement, comme observateur, au travail du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable et elle compte que ce groupe poursuivra son action dans la transparence et l'ouverture à tous. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies devrait aussi jouer un rôle important dans la détermination de ces objectifs, étant donné l'expérience considérable qu'il a en matière de développement durable et dans le pilotage des processus intergouvernementaux.

7. Son gouvernement reste très engagé dans les efforts collectifs internationaux faits pour appliquer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et espère qu'un accord prendra la relève du Protocole de Kyoto, ce qui ne serait efficace que si ce nouvel accord s'appliquait à tous les grands émetteurs de gaz à effet de serre. Il réitère la position prise par la Fédération de Russie, à savoir que l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto n'est pas conforme au sujet ni à la portée du paragraphe 9 de l'article 3 de ce protocole. Sur les questions d'environnement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a un rôle majeur à jouer pour assurer la coordination à l'échelle du système des mesures prises pour aider les pays à augmenter leur propre capacité de résoudre les problèmes. La Fédération de Russie reste également attachée à l'objectif convenu sur le plan international consistant à fournir aux petits États insulaires en développement une aide complète pour leur développement durable; elle a de ce fait décidé d'apporter une contribution de 500 000 dollars au fonds d'affectation spéciale pour la Conférence internationale qui se tiendra au Samoa en 2014. Enfin, sa délégation se réjouit de la création du Forum politique de haut niveau qui, en renforçant le cadre institutionnel de la coopération multilatérale pour le développement durable, répond à une préoccupation majeure et rend inutile la poursuite du débat sur la question.

8. **M. Silva** (Sri Lanka) dit que la réduction du risque de catastrophe doit rester l'axe central des politiques du développement durable, comporter une gestion adéquate de l'environnement et des infrastructures tout en abordant la question du changement climatique et de la mobilité humaine. Sri Lanka est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, comme l'a montré le tsunami de 2004 dont le pays a tiré de douloureuses leçons. Plusieurs importantes mesures institutionnelles pour la gestion des catastrophes ont été adoptées et des plans de gestion et de protection appropriés ont été mis en place et continuent à l'être. Le gouvernement a lancé une série de campagnes de sensibilisation, notamment par des programmes de formation de responsables, d'associations et de groupes bénévoles, ainsi que des programmes de planification des secours en prévision des catastrophes dans les établissements scolaires. D'autres mesures, comme la création de miradors permettant de lancer une alerte rapide, de meilleurs systèmes de communication par radio, ainsi que des plans de gestion du risque sanitaire et d'importants investissements dans les opérations d'atténuation des effets du changement climatique figurent dans ces politiques.

9. La réduction du risque de catastrophe doit aller de pair avec une action visant à limiter les effets du changement climatique grâce à un accord mondial qu'il faudra rechercher par l'intégration de ces deux préoccupations dans le programme de développement pour l'après-2015. Sri Lanka attend avec intérêt les travaux du Forum politique de haut niveau qui aideront à montrer la voie pour la rédaction d'un document orienté vers l'action et le long terme, bien ciblé, qui prendra la relève du Cadre d'action de Hyogo. Comme les catastrophes entraînent des pertes de plus en plus lourdes, son gouvernement engage instamment les États Membres et les autres acteurs à s'engager pleinement en faveur du processus de réduction des risques et l'amélioration de la résilience face aux catastrophes.

10. **M^{me} El Koulaib** (Koweït) dit que son pays fait un effort systématique pour progresser plus sûrement sur la voie du développement. Le Koweït a adopté des mesures allant dans le sens de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et il cherche à intégrer la jeunesse dans ses politiques de développement. Le pays, plus généralement, investit dans le capital humain : 25 % environ de ses recettes pétrolières sont

placées dans un fonds de réserve pour les futures générations. Si le Koweït est lui-même classé comme pays en développement, c'est un important fournisseur d'assistance aux pays les moins avancés et à d'autres pays en développement par des initiatives telles que le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes. Son pays va bientôt accueillir le troisième Sommet afro-arabe sur le thème des partenaires de développement et de l'investissement, qui devrait être un moyen d'approfondir la coopération arabo-africaine et ouvrir de nouvelles perspectives à tous les pays concernés.

11. Dans un monde qui se relève à peine des crises successives et où la pauvreté et le chômage augmentent, il demeure important de ne pas reléguer à l'arrière-plan les problèmes de la dégradation environnementale et du changement climatique. Les petits États insulaires en développement en particulier sont vulnérables aux catastrophes naturelles, qui font obstacle à leur développement économique et social. Il faut donc trouver un bon équilibre entre les efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et l'aide dispensée pour éviter de tels obstacles par une amélioration de la résilience.

12. **M. Mawe** (Irlande) dit que si des progrès considérables ont été faits vers la réalisation des OMD il reste encore beaucoup à faire pour achever cette grande tâche et préparer le cadre de réflexion qui en prendra la relève. Le but doit être de libérer l'humanité de la pauvreté et de la faim tout en traitant le vaste ensemble de questions posées par le développement durable. L'Irlande approuve la création du Forum politique de haut niveau et l'élargissement de la composition du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – rebaptisé Assemblée de l'environnement. L'universalité de ces deux organes reflète un souci de partage des responsabilités face aux problèmes. Avec la réforme du Conseil économique et social, ces deux organes apporteront une contribution décisive au choix des décisions de la communauté internationale.

13. L'Irlande continuera à travailler avec le Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable pour mieux appliquer les principes fondamentaux de l'égalité, de l'inclusion et du respect des droits de l'homme. Le Groupe de travail, poursuivant son examen effectif des questions critiques qui se posent à l'humanité, devra tenir des débats francs et approfondis; il devrait ainsi parvenir à un

accord sur un ensemble unifié d'objectifs mondiaux précis et mesurables. L'Irlande attend aussi avec intérêt la tenue de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui, en privilégiant des partenariats authentiques et durables, pourrait avoir un impact novateur et durable qui contribuerait à d'autres processus.

14. **M. Al Khalil Seck** (Sénégal) dit que le développement durable restera hors de portée si l'on ne prête pas une attention plus grande à une intégration équilibrée de ses dimensions économiques, sociales et environnementales. La recherche d'options politiques réalistes doit aller de pair avec l'application intégrale des décisions consignées dans le document issu de Rio +20. Sa délégation accueille avec satisfaction les processus de suivi institutionnel déjà amorcés et espère qu'ils deviendront pleinement opérationnels. Il demeure néanmoins essentiel de concentrer les efforts sur la réalisation des OMD; les objectifs du développement durable devront prendre la relève de ceux-ci, conserver leurs aspects positifs et remédier à leurs insuffisances dans le cadre d'un système multilatéral renouvelé.

15. Il faut donner la priorité aux questions environnementales par une atténuation des effets du changement climatique et en encourageant l'adoption de modes viables à terme de production et de consommation. Dans cet esprit, le Sénégal a pris un grand nombre de mesures pour créer des réserves de biosphère, régénérer les sols et lutter contre leur salinisation; ces efforts doivent être soutenus par l'application intégrale des engagements pris dans les conventions de Rio, en particulier s'agissant du Fonds vert pour le climat, du transfert de technologies écologiquement rationnelles et des mécanismes de lutte contre la déforestation. Le changement climatique est un facteur majeur de la répétition des catastrophes naturelles, qu'il faut combattre par une stratégie plus active de prévention et de gestion des risques. Sa délégation reconnaît combien il importe d'appliquer intégralement le Cadre d'action de Hyogo et elle espère prendre connaissance de l'élaboration d'un nouveau cadre pour l'après-2015.

16. **M^{me} Robl** (États-Unis d'Amérique) dit que l'objectif global de la communauté internationale et des États-Unis est de réduire la pauvreté, la faim et l'incidence de la maladie tout en protégeant la planète et ses ressources naturelles. La réforme institutionnelle et programmatique du PNUÉ fait partie intégrante de

ce processus. Le PNUÉ doit améliorer la coordination des activités environnementales en faisant de l'Assemblée de l'environnement un forum authentiquement international qui pourra faire appel à des experts ainsi qu'à des responsables gouvernementaux pour discuter des questions environnementales les plus pressantes. Sa délégation attend beaucoup de la Conférence de Varsovie sur le changement climatique qui devrait être l'occasion de progresser vers l'objectif commun de la mise en place d'un accord ambitieux sur le changement climatique qui pourrait être adopté en 2015.

17. Pour encourager l'innovation et l'investissement dans l'éducation et la technologie, plusieurs initiatives méritent d'être examinées. L'une d'elles est « l'Innovation mondiale par le biais de la science et la technologie » lancée par les États-Unis et qui cherche à mettre sur le marché de nouvelles idées par un tutorat individualisé de jeunes entrepreneurs. De nombreuses autres initiatives existent ou sont en cours d'élaboration pour promouvoir l'utilisation de technologies vertes, certaines sous les auspices des Nations Unies. Pour les pays les moins avancés, la notion de banque de technologie mérite qu'on s'y arrête. La promotion et la diffusion des idées et des technologies supposent un environnement favorable, qui lui-même suppose la protection de la propriété intellectuelle. L'innovation risque d'être étouffée si les gouvernements ne sont pas favorables à un échange d'idées libre et ouvert et si on ne rémunère pas la prise de risque par une bonne protection et une bonne application des droits de propriété intellectuelle.

18. La réduction des risques de catastrophe doit être intégrée aux politiques de développement durable et d'élimination de la pauvreté; des mesures doivent être prises à cet effet à tous les niveaux. Le cadre d'action qui prendra la relève du Cadre de Hyogo devrait encourager la participation active d'un large ensemble d'acteurs de la société civile, notamment les personnes vulnérables, qui sont disproportionnellement touchées par les catastrophes naturelles. Un autre domaine d'un grand intérêt pour les États-Unis est la santé et la viabilité de l'océan mondial, car on sait qu'une proportion importante des pays et des emplois dépend dans le monde du bon état de l'océan. Sa délégation espère recevoir bientôt les conclusions de la première évaluation mondiale des océans, attendues en 2014, et les résultats de la Conférence sur les petits États insulaires en développement; cette conférence

devrait être bien ciblée, d'orientation pratique et fixer des objectifs réalisables.

19. *M^{me} Rebedea (Roumanie), Vice-Présidente, préside la séance.*

20. **M^{me} Garros** (Monaco) dit qu'il est essentiel que les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se mettent d'accord d'ici à 2015 sur un nouvel instrument juridiquement contraignant et universel. Pendant la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, Monaco a réduit de plus de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre. La principauté a mis également en place un programme conçu pour satisfaire 20 % de ses besoins d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables et pour réduire, dans les bâtiments, la consommation d'énergie de 20 % en 2020 au plus tard. La gestion du patrimoine naturel est une autre priorité du Gouvernement monégasque, car elle englobe non seulement la préservation de la biodiversité marine et terrestre mais également la gestion des ressources en eau, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution.

21. Comme 2014 sera l'Année internationale de l'agriculture familiale, il est essentiel d'inclure les femmes dans les stratégies d'innovation sociale et technologique pour que le développement agricole soit viable à terme. Son pays s'engage aussi à donner son plein appui à la Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui devrait servir à manifester la solidarité internationale avec ces États particulièrement vulnérables au changement climatique, ainsi qu'au sujet des océans. Les océans sont directement ou indirectement dépendants des trois volets du développement durable et ils doivent donc figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015.

22. **M. Naanda** (Namibie) dit que la croissance mondiale durable et équilibrée suppose une étroite coordination de la politique macroéconomique avec les autres volets de la gouvernance mondiale. Le changement climatique est l'un des problèmes les plus graves qui se posent à l'humanité, et les pays en développement subissent particulièrement ses répercussions. Son gouvernement fait de l'adaptation au changement climatique une priorité tout en faisant tout ce qu'il peut pour intégrer la durabilité dans ses plans de développement. Cependant, le changement climatique est bien un problème mondial qui appelle

une réponse mondiale. La Namibie attend beaucoup du Forum politique de haut niveau, qui devrait prendre la direction de l'action menée pour intégrer au mieux les trois dimensions du développement durable; le forum complétera les fonctions des autres organes des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique et social et suivra les engagements pris à Rio +20.

23. La dégradation des sols présente un problème grave pour les moyens d'existence des populations; son pays lutte activement contre la désertification depuis les années 90, guidé en cela par la Convention sur la lutte contre la désertification. La onzième Conférence des Parties, qu'il a accueillie, a progressé dans la mise en place d'une interface science-politique, qui devrait faciliter le dialogue nécessaire entre scientifiques et décideurs. La Convention sert également de plan d'action de la Namibie pour la réalisation en 2030 au plus tard d'une parfaite neutralité au regard de la dégradation des sols et elle a donc un impact sur le terrain, dans le monde. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse doivent figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. Il invite les États Membres à rejoindre le « Groupe d'amis » de la question, récemment formé, pour entretenir l'élan engendré sur ces questions par la Conférence Rio +20.

24. **M. Aisi** (Papouasie-Nouvelle-Guinée), parlant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique, dit que la condition de l'avènement d'un avenir viable à terme reposant sur la sécurité collective suppose l'organisation de partenariats de coopération inclusifs et durables entre États Membres et tous les autres acteurs. Les OMD ont stimulé les efforts de développement, mais ils ne sont pas encore complètement réalisés tant que des millions de personnes continuent à vivre dans la pauvreté. Il faut donc renouveler les efforts et les engagements pris pour assurer une transition efficace et sans heurts à un programme de développement pour l'après-2015 qui n'oublie personne; les donateurs doivent honorer leurs engagements et poursuivre les efforts menés sur le terrain conformément aux priorités du développement national.

25. Le Forum politique de haut niveau apportera une impulsion bienvenue au développement durable à condition que son action réponde aux aspirations et aux difficultés, en matière de développement, de tous les groupes de pays, et soit conçue par des consultations

inclusives, menées par les pays, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées. On ne saurait trop souligner combien il importe que les pays maîtrisent eux-mêmes leur programme de développement durable. La toute prochaine conférence offrira à la communauté internationale l'occasion de soutenir les aspirations formulées de longue date par les petits États insulaires en développement. Il faudra créer des partenariats qui aient un impact effectif sur la vie quotidienne de leur population, par la création de capacités, le renforcement des institutions, le transfert de technologie et l'introduction de pratiques optimales pour intensifier leurs efforts de développement durable et pérenniser leur résilience.

26. Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont fortement dépendants de l'océan, et ils appellent donc la communauté internationale à donner la priorité à la protection et au rétablissement de la santé, de la productivité, de la résilience de l'océan, notamment à prendre des mesures pour répondre aux effets du changement climatique, parmi lesquels l'acidification accrue de l'océan. Leur survie suppose la réalisation de projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique animés au niveau local, avec l'aide des partenaires de développement; il ne sera possible de relever ce défi que moyennant des ressources financières additionnelles adéquates et prévisibles. Les mesures d'atténuation du risque de catastrophe sont également nécessaires et doivent comprendre, en dehors d'une formation à la planification préalable, des mesures de reboisement, de diversification des cultures et de consolidation de l'infrastructure. Là encore l'aide des donateurs est recherchée. En outre, les partenaires de développement sont invités à aider à promouvoir l'essor des sources d'énergie renouvelables, notamment par le Répertoire régional pacifique de données sur l'énergie durable pour tous. Moyennant l'engagement politique nécessaire, l'aide et les ressources indispensables, les pays et petits États insulaires en développement, plus résistants, deviendraient des porteurs d'espoir plutôt qu'un fardeau de la communauté internationale.

27. **M^{me} Tancharoenpol** (Thaïlande) dit que le développement, à l'avenir, devrait être animé par l'impératif de durabilité, qui implique non seulement la croissance économique mais également l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Elle attend donc beaucoup du Forum politique de haut niveau, qui devra engendrer chez les États Membres la volonté

politique nécessaire pour assurer le succès du développement durable. En sa qualité de membre du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, la Thaïlande espère que ces objectifs comprendront un objectif universel et détaillé sur l'eau, dont l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, une meilleure résistance aux catastrophes hydrologiques, une gestion intégrée des ressources en eau et une coopération internationale; un objectif concernant la santé publique, en particulier l'universalité de la couverture sanitaire, et un objectif relatif au respect de la légalité. Ces objectifs sont inextricablement liés au développement.

28. **M. Dehghani** (République islamique d'Iran) dit que l'objectif du programme de développement pour l'après-2015 doit être d'assurer la prospérité pour tous par une démarche cohérente reposant sur les principes de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse sont une préoccupation constante des pays en développement et il faut pour cela une coopération internationale urgente. Les ressources environnementales de son pays sont également gravement mises à mal du fait de la pollution de l'air et de l'eau. De plus, l'Iran est le sixième pays le plus susceptible d'être frappé par des catastrophes dans le monde, et s'il a élaboré une capacité effective de planification et d'intervention, il continue à avoir besoin de la coopération internationale à cet effet. Le Gouvernement iranien est très désireux de mener à bien les diverses procédures de suivi de Rio +20 qui devraient culminer dans l'adoption d'un programme de développement pour l'après-2015 adapté aux besoins de tous les États Membres.

29. **M. Jónasson** (Islande) dit que sans une amélioration majeure de la conservation et de la restauration de cette ressource qu'est le sol, la communauté mondiale ne parviendra pas à la sécurité alimentaire et hydrique, l'élimination de la pauvreté, ni ses objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre. L'Islande est très attachée à la réalisation d'un monde dont le bilan de dégradation des sols serait neutre dans le contexte du développement durable et elle a récemment constitué avec d'autres États un groupe d'amis sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse; il engage instamment d'autres États Membres à se joindre à ce groupe. Il rappelle également l'importance de l'océan et la nécessité d'en tenir pleinement compte dans le programme de

développement pour l'après-2015, en particulier par une gestion durable des pêcheries, la création de capacités et une lutte plus rigoureuse contre la pollution. L'accèsion de tous les pays à la Convention sur le droit de la mer serait une éminente contribution à ce programme. Il souligne enfin qu'aucun progrès appréciable ne pourra être réalisé sur aucune des grandes questions sans la participation des femmes : l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent être un objectif à part entière de ce nouveau programme, et il doit en aller de même de la prise en compte systématique de l'égalité hommes-femmes.

30. **M. Weisleder** (Costa Rica) dit que la seule forme authentique de développement est le développement durable, selon l'ensemble des principes de Rio. Cela suppose des efforts concertés et une volonté politique à tous les niveaux et la reconstitution d'un équilibre écologique. Il faut mettre en place des mécanismes pour garantir un financement adéquat et prévisible du développement durable, transférer des connaissances et promouvoir le renforcement des capacités dans les pays en développement. Le Forum politique de haut niveau et le Groupe intergouvernemental d'experts sur le financement du développement sont invités à donner des directives à cet effet et à poser les bases d'un programme de développement pour l'après-2015 qui soit ambitieux, cohérent et inclusif.

31. Alors que toutes les questions à l'examen sont d'une importance certaine pour l'avenir de l'humanité et de la planète, le Costa Rica est particulièrement préoccupé par le changement climatique. Il continuera à préciser une démarche plus ambitieuse face à ce phénomène qui touche toute l'humanité. Les principaux émetteurs de gaz à effet de serre doivent prendre une initiative, et être suivis par les grands pays émergents et les autres membres de la communauté internationale en proportion de leurs émissions et de leur potentiel économique.

32. Le Costa Rica donne aussi la priorité à la réduction des risques de catastrophe. L'Amérique centrale, avec sa riche diversité biologique, son secteur touristique florissant et son secteur agricole d'importance cruciale est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles qui constituent autant d'obstacles au développement. Non seulement ces catastrophes ont retardé les investissements dans d'autres domaines stratégiques, puisqu'il faut consacrer des fonds à la reconstruction, mais elles ont aussi de graves effets sociaux, en particulier dans les

groupes les plus vulnérables. La troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles offrira en 2015 à la communauté internationale une bonne occasion de relever plus énergiquement ce défi. La volonté de son pays de protéger ses ressources naturelles et de promouvoir le développement durable est également illustrée par le fait qu'il a accédé à l'Accord international sur les bois tropicaux, entre autres mesures de lutte contre la déforestation, ce qui lui a permis de conserver sous forme de forêt primaire une proportion appréciable de son territoire.

33. **M. Escalona Ojeda** (Venezuela) dit que le développement durable ne sera possible que si la vie est viable à terme sur la planète. Il est donc essentiel de préserver un équilibre entre les trois dimensions du développement durable à un moment où l'activité économique est animée par la marchandisation, la spéculation et la soif de profit. Le déficit budgétaire des pays développés n'est pas un accident; il est dû au fait que ces pays transfèrent des fonds publics pour sauver les banques et réduire les impôts qui frappent les riches. Cela, à son tour, a entraîné l'expansion des marchés à terme, causant une grande instabilité des cours des matières premières et des denrées alimentaires au détriment des pauvres. C'est aussi l'origine du déficit budgétaire, que les représentants de ces pays avancent comme raison pour ne pas honorer leurs obligations financières. L'accumulation excessive de capital dans les pays développés est le revers de la médaille de la destruction de l'environnement et de l'augmentation de la pauvreté.

34. La question d'un impôt sur la spéculation financière doit être réglée par les Nations Unies : les fonds que produirait un tel impôt suffiraient à financer la réalisation des OMD et du développement durable et à honorer les autres engagements internationaux déjà pris. Le programme de développement pour l'après-2015 ne doit pas se borner à une liste d'objectifs : il doit être centré sur les trois dimensions interdépendantes du développement durable et sur l'élimination de la pauvreté, nonobstant le désir des pays développés de se dérober à leurs responsabilités historiques de contribuer à la solution de ce problème. Le financement du développement durable doit figurer en très bonne place dans ce nouveau programme et, pour cette raison, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le financement du développement a un rôle stratégique à jouer pour résoudre les problèmes financiers qui demeurent le principal obstacle à un tel développement.

35. **M. Shihab** (Maldives) dit que son pays est un archipel, et que la montée du niveau de la mer sous l'effet du changement climatique est une menace imminente pour sa survie. Le développement durable et le changement climatique doivent être abordés conjointement dans le cadre d'un projet mondial de développement. Les Maldives cherchent à intégrer l'adaptation au changement climatique dans un ensemble plus large de mesures de développement durable; le pays a pris l'engagement d'atteindre un bilan carbone neutre d'ici à 2020 et il engage les principaux émetteurs à prendre des mesures draconiennes pour atténuer les effets du changement climatique. Les Maldives sont un petit pays, dont l'économie est restreinte, et il éprouve des difficultés à financer le développement. C'est pourquoi il appelle toutes les nations à honorer leurs engagements en matière d'APD et préconise la création de mécanismes de financement spécifiques à l'intention des petits États insulaires en développement pour leur permettre d'orienter plus facilement leurs propres ressources vers l'adaptation au changement climatique.

36. Parmi les autres questions qu'il faut inscrire au programme de développement pour l'après-2015 figurent le stress hydrique, sous la forme de l'intrusion d'eau salée, problème majeur dans des pays tels que sien, et l'état de l'océan, dont on sait le rôle central dans la vie sur la Terre et aussi en particulier pour les petits États insulaires.

37. **M. Aslov** (Tadjikistan) dit que quand il s'agira de définir les objectifs du développement durable, le Groupe de travail ouvert créé à cette fin devra prêter attention aux questions qui se posent dans les domaines de l'eau. On célèbre cette année l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau qui sert de moyen unique en son genre de promouvoir cette coopération et les partenariats; elle a été l'occasion d'organiser une conférence internationale accueillie par son pays. La conférence a produit deux importants documents – la Déclaration de Dushanbe et le Cadre d'action de Dushanbe sur la coopération dans le domaine de l'eau.

38. Un accès fiable et général aux ressources énergétiques est un autre objectif crucial de développement; une décennie internationale de l'énergie durable pour tous, proposée pour la période 2014-2024, aiderait à réaliser cet objectif. L'énergie hydroélectrique, comme les autres sources d'énergie renouvelables, peut non seulement assurer la durabilité

environnementale mais également réduire les émissions de carbone et aider de façon appréciable à faire face au changement climatique. Le Tadjikistan est particulièrement bien doté à cet égard et il fait tout pour assurer le développement complexe de son potentiel hydroénergétique. De plus, c'est de façon globale, rapide et coordonnée qu'il faut aborder le problème du changement climatique; il faut pour cela renforcer les mécanismes financiers existants et établir de nouvelles filières d'aide aux pays en développement pour faciliter l'adaptation au changement climatique. L'une des conséquences fâcheuses du changement climatique est l'incidence grandissante des catastrophes naturelles, qui ne peuvent que retarder le développement durable. Des mesures pourraient être prises collectivement sous les auspices des Nations Unies pour réduire les risques et atténuer les conséquences de ces événements extrêmes.

39. **M^{me} Beck** (Îles Salomon) dit que la Conférence internationale qui se tiendra bientôt au Samoa arrive au bon moment car les choses ont beaucoup changé depuis l'adoption du Programme d'action de la Barbade. Le changement climatique appelle une réponse mondiale : la survie de pays comme le sien est en effet menacée par la faiblesse de l'action entreprise et le manque de volonté politique. Dans le Pacifique, l'aide qu'apportent les Nations Unies au développement doit être mieux ciblée sur l'élimination de la pauvreté et une croissance économique inclusive; des programmes multilatéraux doivent suivre l'exemple donné par certains partenaires bilatéraux qui investissent dans des secteurs moteurs de l'économie. Il est également à espérer que la Conférence conduira à l'adoption d'une démarche plus spécifique par pays et assurera la prise en compte des caractéristiques nationales dans le programme de développement pour l'après-2015. Les îles Salomon, qui sont l'un des PMA, devraient profiter de la création proposée d'une banque de technologie pour ces pays, car la technologie appropriée est l'une des conditions de leur développement durable. Parmi les objectifs de celui-ci, elle donne la priorité à la promotion de la santé de l'océan et de l'exploitation de sources d'énergie renouvelables.

40. **M. Mangisi** (Tonga) dit que l'expérience des Tonga et d'autres petits États insulaires en développement pourrait être utilement étudiée par d'autres pays car les questions qui se posent à eux – la durabilité, la solidarité intergénérationnelle et l'harmonie avec la nature – devront aussi un jour être

abordées par la communauté internationale au sens large. Ces États peuvent également apprendre les uns des autres les moyens de résoudre leurs difficultés et pour cette raison il se réjouit de l'établissement de profils de résilience des pays à la vulnérabilité. Cette résilience est l'aspect essentiel de la nouvelle stratégie de développement du pays en réponse à la multiplication des catastrophes, de plus ou moins grande gravité. Investir dans la résilience permet non seulement de protéger la population mais également de faciliter les futurs investissements qui devront être consacrés à d'autres objectifs de développement.

41. La solidarité entre générations – qui elle-même dépend de la solidarité internationale – est pour son pays un problème particulier. Les petits États insulaires en développement doivent être aidés par la communauté internationale au nom de la solidarité avec leurs enfants, en gardant à l'esprit que la responsabilité de l'atténuation des effets du changement climatique incombe aux pays développés. De plus, les futures générations ont tout à gagner des efforts déployés pour vivre en harmonie avec la nature, qui signifie aussi vivre en harmonie avec la mer dans la perspective de la durabilité. Les Tonga se joignent aux autres petits États insulaires en développement du Pacifique pour demander que la mer soit un objectif de développement durable à part entière.

42. **M. Benmellouk** (Maroc) dit que la Conférence de Varsovie sur le changement climatique est appelée à faire progresser les négociations vers la conclusion d'un nouvel accord sur le climat qui permette à la communauté internationale de répondre à l'un des plus graves problèmes qui se pose actuellement à l'humanité – et qui est une source de souffrance grandissante dans les pays du Sud. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de la tâche.

43. La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes aura lieu bientôt et cela devrait être une étape importante, qui devrait apporter un élan nouveau à la coopération internationale dans ce domaine. Le Maroc, comme d'autres pays, est exposé à la menace d'événements extrêmes; avec l'aide de partenaires internationaux il a commencé à préparer une stratégie cohérente et complète pour écarter de telles menaces. La coopération régionale, sous-régionale et interrégionale contribuera de façon essentielle à cet effort et elle devrait être facilitée par le système des Nations Unies.

44. **M. Mnisi** (Swaziland) souligne combien il importe de tenir compte dans le programme de développement pour l'après-2015 de ce qui reste encore à faire pour réaliser complètement les OMD. Son pays demeure activement engagé dans l'action menée pour mettre un terme à la pauvreté, qui devrait diminuer de 50 % en 2015 et être éliminée complètement d'ici à 2022. Le nouveau programme doit traiter des causes profondes de la pauvreté; il doit reconnaître les besoins spéciaux de développement des pays en développement, appeler à honorer les engagements en matière d'APD et promouvoir des partenariats mondiaux.

45. Comme l'agriculture est la principale source de moyens d'existence de la plupart de ses habitants, le Swaziland donne la priorité à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire. Il demande également l'intégration dans le programme de développement pour l'après-2015 de mesures visant à réduire la déforestation, la désertification, la sécheresse, les effets du changement climatique et la perte de la diversité biologique. L'énergie est une question transversale majeure et doit donc figurer comme objectif spécifique dans ce programme, et elle mériterait, au Secrétariat de l'ONU, un département distinct.

46. **M. Gumende** (Mozambique) dit que son pays attend beaucoup de la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes; sa préparation doit être systématique et tenir compte des soucis des pays les plus vulnérables. Le Mozambique est très vulnérable à cet égard; des éléments extrêmes fréquents figurent parmi les obstacles les plus redoutables à la réalisation de ses OMD. A cet effet, le pays a adopté en 2006 un plan directeur pour la prévention et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, qui inclut un ensemble de mesures institutionnelles, structurelles et préventives. Cependant, comme les catastrophes naturelles affectent l'humanité tout entière, elles appellent une stratégie collective de prévention et d'atténuation de leurs effets néfastes. Une action collective à cette fin doit être soutenue par des partenariats plus solides, une plus grande coopération Sud-Sud et une meilleure coopération régionale.

La séance est levée à 13 heures.